

Rendez-vous du livre & de la lecture 2025

Jeudi 20 novembre 2025, château de Chamerolles

**Bref, je travaille en bibliothèque !
Bibliothécaire aujourd’hui : quelle identité ?**

Compte-rendu

Journée animée par Sonia DÉCHAMPS, journaliste littéraire

Ouverture de la journée par Laurence BELLAIS,
Vice-Présidente du Conseil départemental du Loiret,
Présidente de la commission Culture, Attractivité et Démographie médicale

« Bienvenue à toutes et tous.

« *Miroir, mon beau miroir : qui sont les bibliothécaires ?* ». Sans doute un métier particulièrement féminisé, comme l’assemblée présente le prouve.

« *Ce n'est pas facile d'être heureux quand on va mal* » C'est possible sans doute avec la lecture.

J'adresse mes remerciements à Christine Vié et l'équipe de la Médiathèque Départementale pour l'organisation de cette nouvelle journée des *Rendez-vous du Livre et de la Lecture*.

Comme j'en ai écho dans les communes, la Médiathèque Départementale a un vrai rôle à jouer. Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur le travail des professionnels et des bénévoles en bibliothèques, qui, ensemble, œuvrent auprès des publics. Pour tous, le combat est le même que ce soit auprès des jeunes ou des seniors. Il est essentiel que vous alliez bien, vous aussi, pour dispenser la lecture publique sur le territoire.

La situation financière du Département conduit à une baisse des dépenses budgétaires de l'ensemble des services départementaux. Cette situation s'applique également à la Médiathèque. Sachez qu'une nouvelle édition plus légère du festival Ozélir se tiendra en mai 2026.

Merci d'être là aujourd'hui et au cours de toutes les années qui se sont succédées.
Merci également au CADO, partenaire du Département, qui présente aujourd'hui ses possibilités de prestations dans vos bibliothèques. »

Table ronde « Miroir, mon beau miroir : qui sont les bibliothécaires ? » :

Philippe MARCEROU, Inspecteur général de l'Education, du Sport et de la Recherche – IGÉSR, Collège Bibliothèques, Documentation, Livre et Lecture publique, Co-auteur du rapport *La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales, IGESR, 2022*



L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) procède de la fusion, en 2019, de plusieurs inspections, dont l'inspection générale des bibliothèques (IGB). Le collège Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique de l'IGESR compte 16 membres dont 10 ex-conservateurs généraux des bibliothèques. Il exerce le contrôle scientifique et technique sur les bibliothèques des collectivités territoriales (article R313-1 du code du patrimoine) et le contrôle des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur (article D714-3 du code de l'éducation).

Riche d'une longue expérience en tant que Conservateur des bibliothèques, Philippe MARCEROU rejoint l'IGB en 2015. Depuis 2021, il coordonne le collège Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique (BDLL) de l'IGESR

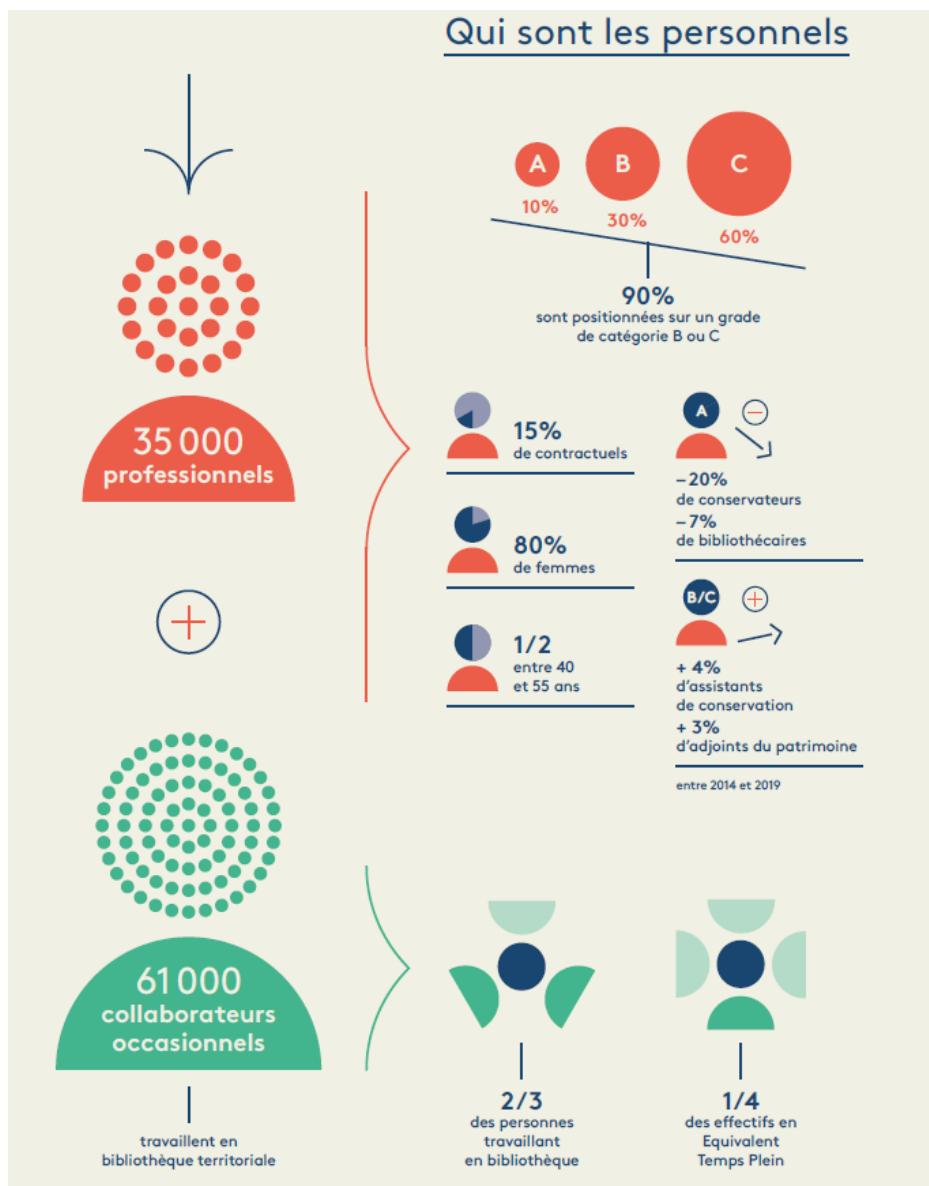
Thierry LEONARD, Chef de service de la Médiathèque départementale de l'Yonne, Membre du Conseil d'administration et du groupe de travail Formation de l'Association des Bibliothécaires Départementaux



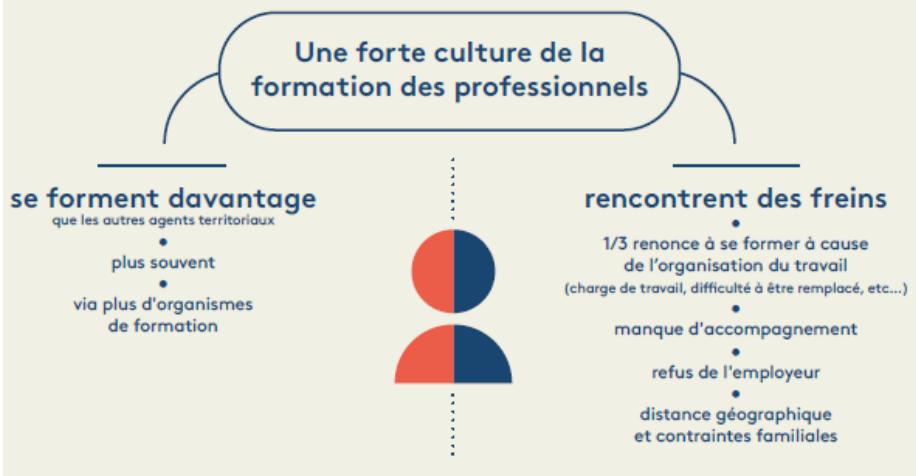
Thierry Léonard est devenu conservateur territorial de bibliothèques en 2019, après une première expérience professionnelle d'enseignant dans l'Éducation Nationale. Il est Chef du service de la Médiathèque Départementale et responsable des résidences d'auteurs de la Maison Jules-Roy, pour le Département de l'Yonne. Il est aussi membre du Conseil d'Administration et pilote du groupe de travail formation de l'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD). Dans ce cadre, Thierry Léonard a participé à l'élaboration du nouveau [Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2025 du Ministère de la Culture](#).

L'association de l'ABD, qui est ouverte à tous les agents des bibliothèques départementales, fait valoir le rôle qu'elles jouent dans le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire français. L'ABD anime le réseau des bibliothèques départementales et de leurs acteurs pour porter et accompagner l'évolution des missions et services de ces établissements. Elle est interlocutrice et force de proposition auprès des partenaires institutionnels, associatifs, publics ou privés pour la promotion de la lecture publique.

Introduction de la rencontre avec quelques chiffres extraits [des Données clefs des personnels des bibliothèques territoriales et leurs pratiques de la formation - Ministère de la Culture \(2022\)](#)



et leur pratique de la formation



Bibliothèques en milieu rural : un engagement bénévole indispensable, une baisse du nombre de salariés

Le bénévolat est un phénomène rural.

Les tendances révèlent qu'il s'agit majoritairement de femmes diplômées, venant d'une profession intellectuelle ou des femmes à temps partiel. (Exemple atypique : La ville de Cholet compte 500 bénévoles dont des mineurs.) Les bénévoles sont :

- Absents dans les villes de plus de 50 000 habitants
- Rares de 10 000 à 50 000 habitants
- Fréquents dans les villes de moins de 5000 habitants
- Exclusifs dans les villes de moins de 1000 habitants

Le bénévolat ne tue pas l'emploi, il y a un effet cumulatif. Les moyens sont indépendants de la motivation à agir. Les petites communes n'ont pas le financement nécessaire pour dégager un salaire.

La Médiathèque de l'Yonne œuvre sur un territoire très rural qui compte 450 communes dont 400 de moins de 1 000 habitants. Il s'agit pour l'essentiel de communes moyennes avec de petites équipes. Depuis 2022, le bénévolat se maintient avec un nombre constant de bénévoles. La Médiathèque départementale constate en revanche une diminution du nombre de salariés avec des pertes de postes.

Philippe MARCEROU note que cela correspond à une tendance nationale dans les départements ruraux.

Un engagement bénévole multiple

Selon le Référentiel National des compétences de 2025, beaucoup de bénévoles exercent en même temps un mandat électoral qui s'explique par leur forte motivation à faire vivre leur territoire. Un changement de majorité au sein de la collectivité peut engendrer un changement d'équipe de bénévoles car c'est un engagement de type politico-administratif.

Un métier polyvalent associant des compétences diverses

Bâti en 2022, [le Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales](#) a été réactualisé en 2024, selon l'engagement du Ministère de la Culture.

Le document cadre a permis aux organismes de formation de disposer d'une base commune, utile dans la gestion des ressources humaines. C'est un outil de dialogue entre bibliothécaires et élus, également utilisable pour valoriser le métier auprès des étudiants et des personnes en reconversion. La version 2025 est plus facile à exploiter grâce à une mise en regard des compétences avec les activités.

Le bibliothécaire est gestionnaire, administrateur, faiseur de réseau, intendant, médiateur (...) Le théoricien et praticien des bibliothèques, Bertrand Calenge soulignait déjà la complexité d'un métier polyvalent. La bibliothèque doit permettre au public d'avoir accès à une information précise, vérifiée et diversifiée tout en veillant à une ouverture la plus large possible.

Le métier ne peut être réduit à des compétences techniques. C'est un métier de liens, de construction de réseau, de travail en collaboration : de liens avec les partenaires du territoire

dans les domaines politique, social, environnemental. C'est un travail sur une longue durée dans une continuité et une neutralité.

Travailler en bibliothèque, c'est endosser une fonction liée au service public et exercer dans un cadre public. Être au centre de la bibliothèque pour la faire vivre sans prosélytisme, quel qu'il soit.

Les modalités d'engagement et pratiques de formation

Bénévoles

Un bénévole effectue en moyenne 1/6^{ème} d'un temps plein, avec des variations y compris dans la durée. La régularité pour l'équipe est indispensable pour respecter le principe de continuité de tout service public.

Selon les départements, les bénévoles peuvent bénéficier d'un cycle de formation initiale de 3 à 12 jours. ¼ des bénévoles sont formés, principalement les Responsables. Toucher les bénévoles en formation reste difficile.

Cela suppose que les conditions d'accès aux formations soient facilitées, notamment par des conventions types - défraiement, assurance, garantie sur la possibilité d'aller en formation.

Les freins à la formation sont en général :

- Le fait de maintenir la bibliothèque ouverte
- Trouver du temps
- Être autorisé et défrayé

Un lobbying est effectué auprès des collectivités pour valoriser le rôle et les missions des bibliothécaires bénévoles.

La formation de base en ligne, inexiste pour le moment est à l'étude par le Ministère de la Culture qui souhaiterait une complémentarité avec les propositions des bibliothèques départementales.

Précédemment à la Médiathèque départementale de l'Yonne, les responsables de bibliothèques étaient formés sur un cycle de 7 jours. En concertation avec le réseau, le format a été révisé avec 4 jours répartis sur 2 semaines + inscription à 1 formation thématique + 1 formation sur l'usage du numériques (LAB).

Salariés

Parmi les salariés, on remarque une diversité de profils avec des personnes non formées aux métiers du livre, la plupart salariés œuvrent sur plusieurs postes. La formation des catégories C est souvent moindre.

Le groupe Formation de l'ABD regroupe une cinquantaine de personnes qui travaillent sur des nouveaux formats moins descendants et sur l'adaptation aux nouveaux enjeux.

Demain: les aspirations et enjeux

Les aspirations des bénévoles sont plurielles :

- Souhait altruiste = 1^{er} moteur
- Professionnalisation
- Transmissions de valeurs, d'une culture, d'une expérience
- Participation à des temps d'échanges
- Être accompagnés

- Être conseillés dans le parcours de formation

Quelles sont les difficultés aujourd’hui ?

- Toucher tous les publics
- Toucher certains publics (ex : ados) + les publics éloignés pour des raisons géographiques, sociale ou intellectuelles.
- Difficultés budgétaires des collectivités
- Offre en décalage avec une ou des populations qu'il s'agit de fédérer, un pari presque impossible dans une perspective universelle.

Réactions dans la salle :

Fay-aux-Loges : L'équipe a évolué suite à la démission de bénévoles. Nous ne voulons pas d'obligations. L'accompagnement est très important. Nous avons conscience d'avoir des lacunes.

- Le bénévolat est un engagement libre. La convention est à adapter aux conditions locales.

Bazoches-les-Gallerandes

Je suis élue et bénévole. Nous avons une commission bibliothèque.
On est bénévole, mais pas que pour la bibliothèque.

- Sur un échantillon de 600 bénévoles, la moitié déclarait une deuxième activité bénévole. C'est aussi lié à la problématique du bénévolat : vieillissement, usure.
L'appel à bénévolat est parfois infructueux, ce qui génère des inquiétudes sur la pérennité de certaines bibliothèques.

Trainou : Souhait de formation en ligne, compatible avec les horaires d'un travail salarié.

- Le développement de l'auto-formation suppose une véritable expertise.

A signaler : les sites des bibliothèques Départementales sont une mine d'information.

Puiseaux : Bibliothécaire, c'est un métier de passion mal payé sans évolution de carrière. Responsable d'une structure, je suis en catégorie C et je gagne deux fois moins que dans le privé. Adjoint du patrimoine, ça ne parle à personne .Par ailleurs, on en demande toujours plus aux bénévoles (ex : informatisation d'une bibliothèque).

- Une refonte des statuts de la filière culturelle est en cours.

De fait, il y a peu de catégorie B dans les communes de moins de 2000 habitants.

De nouvelles compétences sont demandées aux bénévoles. En ce sens, le référentiel de compétences peut être anxiogène.

Boismorand : Elue et bénévole, j'ai reçu une formation de 9 jours de la MDL.

La bibliothèque vient à domicile pour les personnes empêchées. Nous organisons des ballades contées et des actions en direction des petits. La bibliothèque est vraiment vectrice de lien social.

« Salariés & bénévoles : même combat ! », retour d'expériences d'équipes mixtes »

Laura CHARLES, Agent municipal en renfort et Sylvie CASSARA, Bénévole à la bibliothèque municipale de Fay-aux-Loges

■ Sylvie Cassara :

La bibliothèque de Fay-aux-Loges est gérée par 11 bénévoles qui la prennent en charge en autonomie, avec une régie municipale, (achats et fonctionnement.)

Les modalités de cette organisation se sont compliquées au moment de la ré-informatisation, et le passage de Paprika à Decalog. Les bénévoles ont fait face à plusieurs défis : beaucoup d'achats de livres à réaliser, des documents qui s'entassaient, des difficultés à cataloguer cet important volume.

Les bénévoles ont profité des réunions organisées 4 fois par an, en présence d'un représentant de la mairie, afin de demander le renfort d'un ou une salariée pour la bibliothèque. La municipalité a pris ce souhait en compte en se basant sur une liste des missions, préalablement réalisées par les bénévoles.

Deux agentes municipales ont rejoint l'équipe pour aider, étant déjà sensibles aux problématiques rencontrées par l'équipe de la bibliothèque.

Cela a pu redonner un nouveau souffle à l'activité. La bibliothèque fonctionne un peu différemment maintenant, avec trois nouvelles bénévoles.

■ Laura Charles :

Les bénévoles ont demandé de l'aide. Il a notamment fallu réduire les horaires d'ouverture de la bibliothèque pour leur permettre de se consacrer à autre chose. La nouvelle organisation est convenable pour elles, et pour les habitants. La commune n'avait pas la possibilité de mettre un salarié à mi-temps ou à temps plein. Des agents municipaux se sont proposés pour apporter un appui supplémentaire auprès de l'équipe bénévole,

Il s'agissait d'être en relais, pour soulager les bénévoles « sans leur marcher sur les pieds », et partir sur une collaboration pour relancer la bibliothèque.

Les deux agentes municipales se sont notamment investies sur le catalogage des nouveaux documents après la migration informatique, et sur des propositions de réaménagement pour la bibliothèque, en étant prêtes à les mettre en œuvre elles-mêmes, ou à être en soutien.

Elles n'interviennent pas tout au long de l'année, il y a des périodes où leur charge de travail ne le permet pas. Ces derniers temps, même sur les périodes durant lesquelles elles sont en capacité d'intervenir, elles le font avec parcimonie, (moins de besoins), même si l'équipe sait qu'elles sont là.

Il s'agit de donner des conseils, échanger, faire le relais. Les échanges sont fluides, agréables.

Michèle DEVILLIERS, Responsable & Chantal URBANIAK, Bénévole de la bibliothèque municipale de Puiseaux

■ Michèle Devilliers :

À Puiseaux, les bénévoles représentent une aide très précieuse, bien que le fonctionnement de la bibliothèque ne repose pas exclusivement sur eux. En poste depuis bientôt dix ans, Michèle Devilliers rappelle qu'historiquement la bibliothèque était gérée par une association.

Elle a été recrutée pour accompagner l'informatisation du lieu et engager une véritable transition vers quelque chose de nouveau.

La bibliothèque fonctionne aujourd'hui avec deux équivalents temps plein. L'équipe bénévole, pour sa part, reste fluctuante. Puiseaux est d'ailleurs en phase de recrutement : les bénévoles sont principalement de jeunes retraitées ou des jeunes en service civique, pour un total de 10 à 15 personnes selon les périodes. S'y ajoutent parfois des bénévoles « contraints », conjoints et enfants — mobilisés ponctuellement selon les besoins.

Le bénévolat à Puiseaux repose surtout sur le bouche-à-oreille. Michèle souligne que les salariées portent la structure et les projets ; les bénévoles viennent en appui, sans pression, la priorité étant donnée à leur vie personnelle et familiale. L'enjeu est de les intégrer sans les surcharger, en tenant compte de leurs disponibilités fluctuantes.

■ Chantal Urbaniak :

Chantal se définit comme « bénévole en pointillés », intervenant surtout lorsque Michèle a besoin d'un renfort. Elle apprécie les nombreux projets portés par la bibliothèque, projets qui poussent souvent les bénévoles à sortir de leur zone de confort. Selon elle, Michèle connaît très bien les compétences de chacun — leurs points forts et leurs limites — et sait répartir les rôles en fonction.

Il y a toujours quelqu'un pour prendre le relais : certaines personnes sont plus présentes, d'autres moins, mais le fonctionnement s'équilibre. Un soin particulier est porté à la convivialité, avec des temps partagés comme « l'apéro des lecteurs », la possibilité de participer à des animations, par exemple dans le cadre d'Ozélir ou encore la Nuit de la lecture. Les bénévoles peuvent également faire émerger leurs projets, s'ils/elles en ont le souhait.

■ Sonia Deschamps : comment s'organiser et répartir les rôles ?

Pour identifier les personnes selon les actions à mener, Michèle et sa collègue Laetitia s'appuient notamment sur la convention proposée par la MDL, et l'état des lieux des missions disponible en annexe. Les documents ont été présentés à Puiseaux lors d'une réunion de rentrée. L'idée est de laisser les bénévoles s'engager à la mesure de leurs envies : « elles viennent où et quand elles veulent ». Certaines animations peuvent se faire seules, mais il est souvent plus confortable de travailler à deux ou trois.

Chantal intervient principalement sur les animations, la lecture à haute voix, et la fabrication d'éléments pour les ateliers créatifs.

A contrario, le portage à domicile est une activité dans laquelle la bibliothèque ne pourrait pas s'investir sans les bénévoles. Grâce à eux cette mission a pu se structurer. Michèle précise, qu'avec le soutien de la MDL, qu'elle remercie, la bibliothèque se lance actuellement dans deux projets visant à accompagner les publics empêchés et éloignés, Facile à Lire et DAISY.

La bibliothèque est passée d'un vivier de 60 lecteurs actifs à près de 700 aujourd'hui. L'objectif : créer du lien social et offrir un lieu où il fait bon vivre.

Sylvie PILLET, Responsable de la Médiathèque la Pléiade et du réseau de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
& Michèle FROMENTIN, Bénévole à la bibliothèque intercommunale de Cléry-Saint-André

■ **Sylvie Pillet :**

Sylvie Pillet retrace la construction progressive du réseau. Lors de la création de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL), trois bibliothèques ont été intégrées : Messas, Baule et Lailly-en-Val. En 2023, Mareau-aux-Prés et Cléry-Saint-André ont à leur tour transféré leur compétence lecture publique à la CCTVL.

Sylvie souligne que plusieurs de ces bibliothèques n'auraient pas la possibilité d'ouvrir sans les bénévoles, qu'elle remercie chaleureusement.

Une convention inspirée de celle proposée dans le rapport de l'IGESR est mise en place. La signer leur garantit un droit à la formation et à une assurance.

Des temps conviviaux sont aussi organisés pour renforcer la cohésion.

■ **Michèle Fromentin :**

Bénévole à Cléry-Saint-André, Michèle Fromentin a vu la bibliothèque évoluer et se structurer. Un important réaménagement, accompagné d'un désherbage, ont été réalisés récemment avec le soutien de la MDL. Elle gère aujourd'hui une équipe de 12 bénévoles.

Les bibliothécaires de Beaugency sont là en renfort, poursuivant par exemple leurs interventions dans les classes de Cléry et Mareau-aux-Prés. Sylvie insiste sur la qualité du travail mené collectivement : « des liens profonds et sincères » se sont créés. Michèle confirme : la bibliothèque est vivante, riche de compétences diverses, et l'ensemble fonctionne harmonieusement.

■ **Sonia Deschamps : Est-ce que des formations ont été mises en place ?**

Les bénévoles de Cléry sont très demandeuses de formation, d'aide et de nouvelles idées. Le partenariat est fluide sans distance entre salariés et bénévoles.

« Chacun apprend de l'autre », souligne Sylvie. Elle cite l'exemple d'une directrice de crèche, qui a partagé son savoir sur la lecture d'albums jeunesse à voix haute.

La mise en œuvre des actions se fait de manière collaborative. Michèle Fromentin parle d'un nouveau projet, la création de BD sur tablettes. Après avoir constaté l'intérêt des jeunes croisés lors du salon Livre jeunesse, organisé par l'association Val-de-Lire, les bénévoles de Cléry ont décidé de tenter l'aventure à la bibliothèque.

Des fonctionnements qui reposent sur l'agilité, le plaisir, et l'osmose dans le groupe. Pour Michèle Devilliers, les projets partent souvent des publics absents : la bibliothèque doit rester un service de proximité et aller vers les habitants qui ne franchissent pas spontanément ses portes. La formation interne est importante et les bénévoles bénéficient de l'offre proposée par la MDL depuis peu. Chacun choisit son rôle en fonction de ses envies, la cohésion du groupe restant essentielle.

Sylvie Pillet rappelle que la qualité du travail d'équipe est fondamentale.

À Fay-aux-Loges, la MDL a soutenu la reprise en main de la bibliothèque par les bénévoles, en associant également les agents municipaux. Le fait que chacun choisisse ses tâches préférentielles contribue à un fonctionnement viable.

La MDL apporte des réponses concrètes aux questions courantes. Pour des agents municipaux, comme Laura, n'étant pas formés initialement au métier, la possibilité d'assister

à une formation ou de visiter la MDL les a beaucoup aidées à comprendre la chaîne du livre et les enjeux liés à la Lecture Publique. Les bénévoles ont envie de s'investir, mais on leur en demande déjà beaucoup ; un équilibre entre bénévolat et vie personnelle reste nécessaire. Elle partage un exemple de souplesse mis en place à Fay-aux-Loges : La relance des permanences se fait via un Framadate, avec parfois la nécessité de fermer la bibliothèque faute de disponibilité.

■ **Sonia Deschamps : « Quelles sont vos aspirations pour l'avenir ? »**

Sylvie Cassara (Fay-aux-Loges) : souhaite l'ouverture d'un portail en ligne pour le public de la bibliothèque afin de faciliter ses usages.

Laura Charles (Fay-aux-Loges) : voudrait valoriser davantage les bénévoles, notamment concernant les frais de déplacement et l'écoute institutionnelle de leurs problématiques.

Michèle Devilliers & Chantal Urbaniak (Puiseaux) :

Michèle exprime son admiration pour les bénévoles, rappelant qu'être bibliothécaire est un métier technique, qui demande la maîtrise de logiciels, du désherbage et de nombreuses tâches spécialisées. Les bénévoles sont aussi des ambassadrices du travail réalisé à l'extérieur. Chantal aimerait développer un « café bibliothèque », un espace convivial et cosy où lecteurs et habitants pourraient se retrouver et échanger.

Conférence « Bibliothécaires & élus : Comment ça va ? »

Xavier GALAUP, Consultant, Co-Responsable de la Commission Advocacy de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF)



Bibliothécaire depuis 1994, Xavier Galaup a effectué une grande partie de sa carrière à la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin où il a développé l'action culturelle en réseau, les services numériques et accompagné pendant 15 ans le développement des bibliothèques. Depuis 2022, il est devenu formateur et consultant indépendant. Xavier Galaup partage ses réflexions sur son blog XG BlogNotes : <https://www.xaviergealau.net/>

→ Qu'est-ce que l'advocacy ?

- L'advocacy est la stratégie globale qui œuvre à rendre visible une cause, ici **l'art de faire entendre la voix de la bibliothèque**, de rendre tangible son rôle et son impact.
- Elle vise à ce que les bibliothèques soient perçues **non comme un coût**, mais comme **un investissement pour le territoire et les habitants**.
- Elle regroupe **toutes les actions** destinées à convaincre et influencer :
 - plaidoyer,
 - lobbying,
 - Campagnes de communication,
 - Relations publiques,
 - Mobilisation des usagers,
 - Rencontres avec les décideurs.
- L'objectif : **obtenir un soutien durable** (politique, financier, institutionnel ou citoyen).
- À distinguer de la simple communication : l'advocacy ne se contente pas d'informer, elle vise à **convaincre, mobiliser et obtenir des décisions**.

→ Contexte politique et perception des élus

■ Contexte général

- La culture est tantôt bien, tantôt mal traitée, **tous partis confondus**.
- Réalité : les attitudes vont **de l'indifférence à l'ingérence**, en passant par :
 - La confiance aux professionnels,
 - Le volontarisme politique,
 - La méfiance ou la prudence.
- **Les réductions budgétaires** constituent aujourd'hui la contrainte majeure pour tous.

■ Perception des bibliothèques

- Stéréotypes persistants :
 - Bibliothécaires discrets,
 - Gardiens du livre,
 - Service peu coûteux,
 - Image « du chignon des bibliothécaires ».
- Évolution positive : les bibliothèques apparaissent de plus en plus comme :

- Des **services inclusifs à fort impact social**,
- Des **leviers d'action publique**,
- Des **acteurs du bien-être territorial**.
- Les bibliothécaires impliqués, proactifs, capables de relier leurs actions aux politiques publiques peuvent être généralement **mieux perçus**.

→ L'advocacy au quotidien : principes fondamentaux

- Faire valoir l'importance de la bibliothèque auprès des élus, financeurs, décideurs.
- Démontrer l'impact concret de ses services : dans les **territoires, auprès des habitants, des services de réussite éducative, de l'emploi...**
- Se montrer **proactif**, pas défensif.
- Utiliser **preuves + récits + chiffres** :
 - Statistiques,
 - Indicateurs-clés,
 - Témoignages,
 - Histoires d'usagers (*storytelling*).
- Inscrire systématiquement ces éléments dans :
 - Rapports d'activité,
 - Bilans,
 - Dossiers stratégiques.
- Exemple typique : « *Josiane a obtenu son code de la route grâce aux ressources de la bibliothèque* » → *on le dit et on le documente*.

→ Comment faire de l'advocacy ? Les outils

1. Campagnes de sensibilisation

- Rencontres régulières avec élus et partenaires.
- Exemples :
 - **Petit-déjeuner des élus** : présentation d'indicateurs, témoignages d'usagers, visite rapide des services.
 - **Portes ouvertes thématiques** : « *24 h dans votre bibliothèque* », pour montrer les services méconnus.

2. Campagnes publicitaires

- Affichages et supports visuels pour valoriser :
 - L'inclusion numérique,
 - L'insertion professionnelle,
 - L'aide aux familles,
 - Les loisirs culturels, etc.

3. Relations publiques

- Communiqués ciblés avec angles journalistiques :
 - « *Comment la bibliothèque aide 200 demandeurs d'emploi par an* »
 - « *Seniors & numérique : la bibliothèque en première ligne* »
 - « *Inclusion : des heures du conte adaptées* »

- Proposer des sujets aux médias :
 - Portraits d'usagers,
 - Coulisses des acquisitions,
 - Découverte des métiers.

4. Devenir une marque

- Construire une **identité visuelle** forte + un **slogan qui se mémorise facilement**.
- Développer une **personnalité de marque** (ex : *Miss Media* à Metz).
- Autres exemples cités : *Les Sept Lieux* (Bayeux), *Le Puzzle* (Thionville).

5. Faire du lobbying

- Associations avec d'autres structures culturelles pour porter des revendications communes.
- Rencontres individuelles avec :
 - DGS,
 - Adjoints à la culture,
 - **Maires**,
 - **Directeurs de services**,
 - **Partenaires associatifs**.
- **But : montrer l'adéquation entre les actions et les priorités politiques.**

→ Exemples marquants de campagnes d'advocacy

- Réseau Pastèque : « *Je fais des provisions de bonheur* » – passage à la gratuité.
- Cyclo-biblio : les bibliothécaires à vélo → grande visibilité publique.
- Public Libraries 2030 : plaidoyer auprès des parlementaires européens.
- Strasbourg : campagnes ludiques (*Pac-Man*) ou historiques (*Napoléon*).
- Rennes : portraits d'artisans posant avec des livres.
- Campagne américaine : quand une star du basket parle des médiathèques : « *La carte la plus futée de mon portefeuille, c'est celle de la bibliothèque.* »

→ Comprendre le fonctionnement des décideurs

- Qui décide réellement ?
 - Pas toujours le maire.
 - Pas toujours l'adjoint à la culture.
 - Parfois des :
 - Directeurs de services,
 - DGS,
 - Influenceurs locaux,
 - Partenaires stratégiques.

■ Clés pour se faire entendre

- Identifier :
 - Les acteurs locaux,
 - Les relais,
 - Les personnes influentes.

- Tenir compte des **temps politiques et administratifs**.
- Participer aux événements locaux : être visible hors des murs, s'impliquer dans la vie de la Collectivité.
- Plus on est connu → plus on est écouté.

Les “principes universels” d’influence

- **Réciprocité** : un service rendu → relation renforcée.
- **Preuve sociale** : montrer ce que les autres font, valoriser les exemples.
- **Engagement et cohérence** : rester fidèle aux valeurs reconnues de manière commune.
- **Sympathie** : le relationnel compte dans les décisions.
- **Autorité** : l’expertise professionnelle inspire confiance.
- Rareté** : ce qui est rare attire l’attention → innovation valorisée.

→ Se préparer et adapter son discours

- Ne pas « vivre caché » : ce n'est plus possible aujourd'hui.
- Connaître les **priorités politiques** du territoire.
- Comprendre les besoins des décideurs :
 - Quelles problématiques cherchent-ils à résoudre ?
- Savoir raconter **des histoires pertinentes** :
 - Elles doivent être adaptées à celui qui écoute.
- Collecter et mettre en récit ce que la bibliothèque apporte :
 - Bien-être, réussite scolaire, inclusion sociale, attractivité.
- Ne pas plaider pour « la bibliothèque en soi », mais pour **ce qu'elle fait vivre aux habitants**.

→ Contraintes et réalités du terrain

- Concurrence budgétaire : tous les services demandent plus.
- Stéréotypes tenaces : le livre, la médiation, un travail jugé « tranquille ».
- Accepter que la décision finale revienne toujours aux élus, selon **leurs logiques**.

→ Une posture professionnelle permanente

- L’advocacy est **l'affaire de tous** : quel que soit le grade ou la fonction.
- Se valoriser, valoriser l’équipe, valoriser l’impact.
- Avoir toujours sous la main :
 - Chiffres,
 - Exemples,
 - Slogans,
 - Éléments de langage.
- S’entraîner entre collègues.
- Exemples d’arguments prêts à l’emploi :
 - « Nous accueillons toutes les classes de la commune. »

- « Nous avons doublé la fréquentation. »
- « Nous accompagnons 200 seniors au numérique chaque année. »

→ Exercice en salle : la synthèse collective

■ Les points les plus souvent retenus :

- Garder espoir : « on est des warriors ».
- Communiquer et valoriser.
- Mettre en avant même les petites réussites.
- Innover pour attirer l'attention.
- S'adresser aux bonnes personnes.
- Plaider pour rendre visibles ce qui ne l'est pas.
- Faire du storytelling aussi important que les chiffres.
- « Vous êtes géniaux : faites-le savoir. »

Clôture de la journée

Christine Vié, Responsable de la Médiathèque départementale du Loiret, annonce une nouvelle réflexion en cours sur la formation de base. Celle-ci sera l'occasion de se pencher plus spécifiquement sur la formation initiale des bénévoles en bibliothèque.

L'équipe de la MDL s'attachera ces prochains mois à en définir le contenu qui associera plusieurs stages déjà existants. Le réseau des bibliothécaires du Loiret seront prochainement associées à cette démarche pour prendre en compte leurs besoins et leurs avis sur la forme que cela pourrait prendre.

Philippe Lacombe, Directeur de la Culture et des Sports du Département du Loiret, remercie tous les intervenants, Sonia Deschamps, et Sophie Etronnier ainsi que les participants pour leur engagement à faire vivre les bibliothèques et le service public.

Des remerciements sont également adressés à l'équipe de la Médiathèque départementale pour l'organisation de la journée et pour le travail réalisé auprès des bibliothèques et médiathèques du Loiret.

Malgré les baisses budgétaire le Département fait tout son possible pour maintenir son soutien auprès des territoires.

Philippe LACOMBE conclut les échanges en ouvrant la réflexion sur l'impact du développement de l'IA dans les bibliothèques. La formation MDL proposée sur le sujet en 2026 pourra peut-être apporter quelques réponses.